

Image not found or type unknown



## Succession d un frère

Par **Marrod**, le **29/06/2021** à **12:22**

Bonjour. Mon frère majeur est décédé. Il n a pas d enfant ,pas de conjoint, ils restent nous ses frères et sœur et notre mère.nous avons commencé les démarches pour renoncer chacun à sa succession.car il n a aucun bien et seulement des dettes qui ne sont pas exorbitantes non plus.nous avons réglés les frais d obseques.hors une donnée que nous n avoins pas pris en compte mon frère est nu propriétaire de la maison de notre mère au 3 quarantième comme nous puisque ma mère est propriétaire pour moitié et usufruitiere pour le reste.y a t il des conséquences sur cette maison si nous finalisons la renonciation à la succession